

# Montpellier

**TGI.** Lors de l'audience solennelle de rentrée du tribunal, hier, le premier président Régis Vanhasbrouck a pointé une activité en hausse de 8% et un effectif en baisse de 5%.

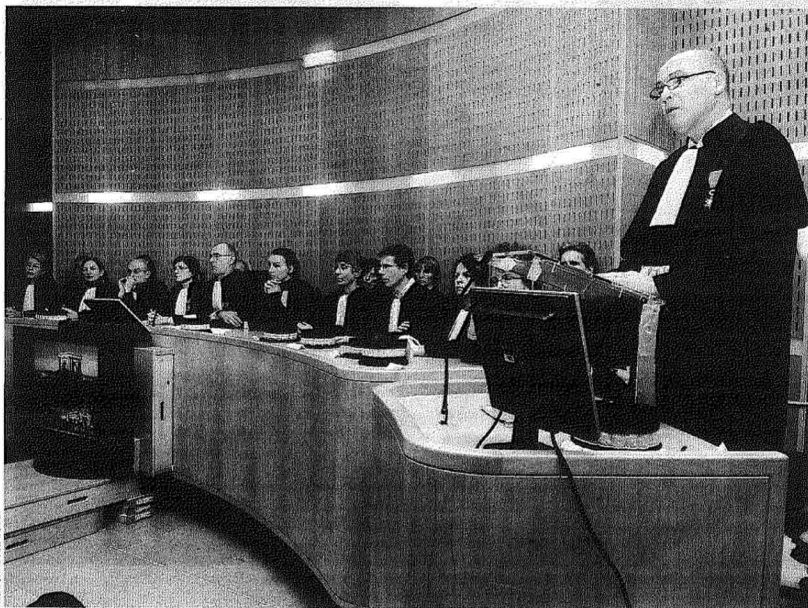
## La priorité est à la lutte contre la récidive

Le tribunal de grande instance (TGI) de Montpellier ne chôme pas. Lors de l'audience solennelle de rentrée, hier, son premier président Régis Vanhasbrouck a pointé, pour 2011, « un volume d'activités, pénal et civil confondus, en hausse de 8% ». Dans le même temps, « l'effectif de magistrats et de fonctionnaires est en baisse de 5%, du fait de postes laissés vacants. » Au sein de ce duo très policé, le procureur de la République Brice Robin a constaté l'an dernier « une délinquance stable », avec 53 883 faits constatés. Le nombre de mineurs en cause (2487) a augmenté de 6%.

### « Des réponses fermes et immédiates »

Les réponses pénales ont également connu l'inflation : 15 843 contre 13 372 en 2010, soit + 18,7% d'augmentation. Prenant acte de ces données statistiques, Brice Robin a fixé les axes majeurs de l'action que le TGI devra suivre cette année. Priorité des priorités : « la lutte contre la récidive. Celle-ci appelle des réponses fermes et immédiates, sans ambiguïté sur notre volonté de lutter contre ce noyau dur de la délinquance qui voit un petit nombre d'individus commettre la majorité des infractions. » Le procureur de la République ambitionne également « d'améliorer l'exécution des peines d'emprisonnement ferme ». Un tableau de suivi a été mis en place à cette fin. Même s'il a, hier, rendu hommage aux efforts des services de police et de gendarmerie, grâce auxquels nombre d'affaires ont été résolues, Brice Robin a souhaité quitter la première place du hit-parade des régions en matière de vols avec violences et cambriolages. La lutte contre l'insécurité routière sera son quatrième cheval de bataille.

CATHERINE VINGTRINIER



Au tribunal de grande instance, hier, place Pierre Flotte à Montpellier.

## Les affaires de fraude à la Sécu en hausse

Dans la balance de l'activité judiciaire du tribunal de grande instance de Montpellier en 2011, ce sont les affaires pénales qui ont le plus pesé sur le plateau. En effet, comme l'a rappelé hier Régis Vanhasbrouck, son premier président, par comparaison, « le nombre d'affaires civiles dont a été saisi le TGI est en légère diminution : 13 419 contre 14 063 en 2010, soit une baisse de près de 4,5% ». Le nombre d'affaires évacuées s'étant porté à 14 531 (contre 13 600 en 2010) « un record historique pour la juridiction ». L'équation s'est résolue à la faveur du TGI. « Un peu moins d'entrées, un peu plus de sorties, le stock d'affaires en cours a baissé

de façon spectaculaire, de plus de 850 dossiers... », a souligné le premier président.

Il faut donc aujourd'hui un délai de huit mois pour qu'une décision soit rendue, ce qui est presque identique à ce qui se passait en 2010.

Le contentieux familial représente le tiers des affaires jugées au TGI. Un phénomène nouveau : le poids des affaires relevant du tribunal des affaires de sécurité sociale atteint 14%. Il est en augmentation de 10%. D'un point de vue plus « politique », Régis Vanhasbrouck, comme l'avait fait il y a exactement une semaine le procureur général Bernard Legras (1) a rappelé hier « le mouvement ju-

diciaire du printemps 2011 suite à l'affaire dite de Pornic. » Provoqué « en réaction à des propos d'accusation injustes contre l'institution » (2), « ce mouvement a alimenté de nombreux débats sur nos pratiques professionnelles, parfois en marge de la loi du fait de l'insuffisance des moyens. » Pour le premier président, « le juge ne doit pas devenir le bouc émissaire d'une société en crise. »

C.V.

▲ (1). Lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel. (2). Le chef de l'Etat avait déclaré qu'il y avait eu faute de celle-ci, et qu'il devait y avoir une sanction.

## 2487 mineurs impliqués

La délinquance des mineurs a progressé de 3,2% l'an dernier, impliquant 2487 personnes contre 2409 en 2010. La politique menée a été celle « de la réponse la plus immédiate possible ». Les magistrats du parquet ont déferé ou convoqué 1267 mineurs contre 1206 en 2010.

## Les cambriolages prospèrent

A Montpellier, le nombre de cambriolages est passé de 2861 en 2010 à 3344 en 2011. La ville occupe même en France la plus haute marche du podium. Aussi le procureur de la République Brice Robin a-t-il inclus dans les priorités de 2012 la lutte contre ceux-ci, et contre les vols avec violence. Auparavant, il a remercié les services de police et de gendarmerie pour leurs efforts importants. Il a notamment salué le travail de Marcel Authier (direction départementale de la sécurité publique) et de ses équipes pour « leur très grande efficacité ayant contribué à l'interpellation de plusieurs équipes de trafiquants de produits stupéfiants, équipes de braqueurs et cambrioleurs d'envergure. » Mais aussi celui du SRPJ (service régional de police judiciaire) pour « avoir résolu en 2011 de très belles affaires de trafics de produits stupéfiants et vols à main armée, mais également des affaires d'homicides volontaires. » La section de recherches de la gendarmerie nationale a été remerciée pour avoir élucidé « des affaires criminelles ou financières importantes. » Enfin, le procureur a félicité le groupement de gendarmerie de l'Hérault pour « l'interpellation de 26 personnes dans un vaste trafic de vol de cuivre qui a abouti au placement de 20 individus sous mandat de dépôt ».

## Un super loto pour le TGI ?

On sait combien l'Etat néglige les moyens alloués à la justice. Aussi, à la fin de son discours, le premier président a-t-il invité le directeur de greffe à « remplir quelques grilles » hier, 13 millions d'euros étant à gagner au super loto d'hier soir, vendredi 13. « C'est très exactement la somme qui assurerait, pour deux années, le financement des frais de justice du TGI de Montpellier... », a-t-il souligné avec humour.

## L'activité du tribunal de grande instance

**Brice Robin (citant Montesquieu) :**  
« Il ne faut toucher aux lois qu'avec une main tremblante car les lois inutiles affaiblissent les nécessaires. »

# 15 843

réponses pénales ont été apportées par le tribunal de grande instance de Montpellier en 2011, contre 13 372 en 2010. D'où une augmentation de 18,47%. Le nombre d'affaires civiles s'est porté lui à 13 419 (moins 4,5%).

## « La déferlante législative »

L'image revient au premier président. L'année écoulée a été marquée par la réforme de la médecine légale, de la garde à vue (appliquée le 14 avril dernier), la nouvelle loi sur l'hospitalisation sous contrainte...

## 4 lieux de justice

Tribunal de grande instance, nouvelle cité judiciaire, cour d'appel, « il existe à Montpellier un quatrième lieu judiciaire », a rappelé hier le premier président : « la maison de la justice et du droit ». Située au 66 rue de Bari quartier Mosson, elle a reçu l'an dernier 6587 personnes.